

# INFO

## entre RHÔNE & OUVÈZE

N°9 JUILLET 2006

Le bulletin d'information de votre Communauté de Communes

### LE ZOOM SUR... UN MAIRE DE LA CCPRO



M. Alain  
Rochebonne,

Maire de  
Courthézon

Originaire de Courthézon, il a exercé deux mandats de conseiller municipal, avant d'être élu 1<sup>er</sup> Magistrat de la ville en 1989, fonction qu'il occupe depuis.

Âgé de 56 ans, marié, deux enfants, Alain Rochebonne est passionné de jardinage, de pêche et de musique. Il est également Maître de Conférence et Directeur du Département de Langues Étrangères Appliquées à l'Université d'Avignon. Vice-président de la CCPRO, il préside les Commissions Economie et Tourisme.

Il a fait sien la devise de la commune :

*Soevis tranquillus in vindis*  
(Toujours calme au milieu de la tempête).

- Cette revue est imprimée sur du papier
- 100% recyclé, nettoyé et désencré, sans
- chlore pour le blanchiment, sans traitement à l'eau oxygénée. Son procédé
- de production permet une réduction
- d'énergie et des rejets dans l'eau et dans
- l'air. Ce papier a obtenu la certification
- «Ange bleu». Pour économiser et favoriser le recyclage : **TRIEZ vos déchets.**

### Salon INONDATEC 2006 : 4000 visiteurs !

Organisé à l'initiative de la CCPRO avec la collaboration de nombreux partenaires (notamment le Conseil Général de Vaucluse et la Région), le salon Inondatec, qui s'est tenu à Caderousse en mars dernier, a réussi son pari. Il a réuni professionnels, élus et visiteurs autour du thème fédérateur de la lutte contre le risque inondation. Il a également favorisé le partage d'expérience en mettant l'accent sur les solutions innovantes.

Inauguré par Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du Territoire, le salon a enregistré une importante fréquentation. 4000 personnes l'ont fréquenté et plus de 900 d'entre elles ont assisté aux ateliers-débats qui ont jalonné ces trois journées.

Les exposants ont présenté une soixantaine de stands, avec des équipements de prévention et de protection, des systèmes d'information et d'alerte, des prestations d'études et de conseil. Ils se sont déclarés très satisfaits de la fréquentation du salon.

La bonne organisation, la qualité des conférences et la convivialité de l'accueil mis en place par la CCPRO ont été les critères de satisfaction les plus fréquemment cités. Quant aux visiteurs, ils ont apprécié de disposer, en un même espace, d'un panorama complet des techniques qui permettent de réduire la vulnérabilité des zones soumises au risque d'inondation.

Retrouvez le programme du salon, la liste des exposants et des partenaires, les synthèses des ateliers-débats ainsi que la revue de presse et la galerie photo sur le site de la CCPRO :

[www.ccpro.fr/inondatec](http://www.ccpro.fr/inondatec)



photo : Communauté de Communes des Pays de Rhône-Ouvèze - www.ccpro.fr

## SOMMAIRE

### Les déchets :

*Toujours plus chers*  
*2005 en quelques chiffres*  
*Retrouvez les bons gestes : Triez !*  
*Que deviennent-ils ?*  
*Evolution prévisible*

### Inondatec 2006

**Sensibilisation aux Risques Majeurs**  
**Prix spécial du Jury**  
**Budget 2006**  
**Voirie & Travaux**  
**Les communes de la CCPRO en fête**

# RISQUES MAJEURS : SENSIBILISATION DES JEUNES

Le Service Environnement de la CCPRO, en collaboration avec le Centre Méditerranéen de l'Environnement (CME), a proposé à l'ensemble des écoles situées sur son territoire un programme d'éducation à l'environnement. Cette année, les écoles ont eu à choisir entre deux thèmes : «Les déchets ménagers» ou «La sensibilisation aux risques majeurs». Cinq classes de Primaire ont favorablement répondu à ce programme pour l'année 2005-2006, et opté pour la problématique liée aux risques majeurs.

L'objectif général de ce programme éducatif sur la sensibilisation aux risques majeurs (risques définis à partir du Dossier Départemental des Risques Majeurs) et plus particulièrement sur les inondations est double : il s'agit de porter à la connaissance,

des élèves futurs citoyens et indirectement de leurs familles, les risques majeurs auxquels ils sont soumis sur le territoire. Egalement d'initier aux principes de prévention collectifs et individuels.

Les interventions en classes se déroulent, par groupes, sur deux demies-journées.

La première permet aux élèves de mieux appréhender les notions de risques majeurs, risques naturels et risques technologiques par un travail de recherches, de jeux de devinettes,

de diaporama. La deuxième demie-journée leur permet d'établir une géographie locale des risques. Elle peut être complétée par une visite sur un site représentatif de plusieurs risques ou par la simulation en classe d'une alerte (inondation par exemple) pour travailler les bons réflexes en cas de risque majeur.



Ci-dessus, D. Ligony et N. Lozano de la CCPRO, intervenant dans une classe de CM2 de l'Ecole Elsa Triolet à Sorgues

## FLASH

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Vaucluse a organisé cette année, et pour sa cinquième édition, le Grand Prix Départemental de l'Architecture & du Paysage.

Les résultats ont été publiés en avril :

Le Prix Spécial du Jury a été décerné à la Communauté de Communes des Pays de Rhône & Ouvèze, pour la réalisation des travaux d'aménagement du Bassin pluvial de rétention de Montalivet, à Châteauneuf du Pape !

## BUDGET 2006 : 45 MILLIONS D'EUROS

Voté à l'unanimité en mars, ce budget ambitieux comprend des investissements importants et un fonctionnement limité. Principales rubriques : (budget Principal + budget Ordures Ménagères)

INVESTISSEMENT (en €)	
DEPENSES	21 142 836
Aire des gens du voyage	2 000 924
Economie /Tourisme	2 330 800
Travaux Inondations	6 690 509
Emprunts	1 457 142
Eclairage public / voirie	6 480 683
Propreté urbaine	266 666
Travaux & matériel admin. générale	838 233
Matériels élimination déchets	1 077 879

RECETTES		21 143 072
Récup. TVA sur investissements	1 266 735	
Subv. d'Etat, Région, Département	613 826	
Autofinancement	2 247 859	
Emprunts d'équilibre prévus	15 321 625	
Amortissements	421 470	
Zones d'activités économique	435 600	
Div. mises à dispo. matériels voirie	419 731	
Vir. de la section de fonctionnement	416 226	

FONCTIONNEMENT (en €)	
DEPENSES	24 344 333
Salaires et charges sociales	2 625 309
Redistribution aux Communes	11 791 129
Eclairage public / voirie	1 140 700
Propreté urbaine	406 500
Economie /Tourisme	834 694
Administration Générale	755 010
Intérêts des Emprunts	609 244
Elimination déchets	3 925 946
Financement d'investissement	416 226
Subvention au budget OM	690 008
Versements Syndicats	728 091
Petites immobilisations	421 476

RECETTES		24 344,332
T.E.O.M.	3 177 771	
Elimination déchets	98 541	
T.P.	18 008 170	
Subventions et div. recettes	332 944	
Dotations d'Etat	653 358	
Autofinancement	993 540	
Ventes d'immobilisations	390 000	
Subv. CCPRO au budget OM	690 008	



# LES DÉCHETS TOUJOURS PLUS CHERS

Dans quelques semaines sera établi et présenté le rapport annuel du service public d'élimination des déchets pour l'année 2005.

Pour notre Communauté de Communes, cette obligation de clarification et de transparence, bien que complexe, est facilitée par le suivi d'un budget annexe spécifique et de moyens analytiques qui permettent de présenter un bilan précis et rigoureux de la gestion de cet important service public.

## TRIEZ !

### Retrouvez les bons gestes : TRIEZ

Le tri sélectif est un des moyens de réaliser des économies, ou pour le moins, de freiner la hausse du coût du traitement des déchets.

Si une grande partie nos concitoyens le pratique déjà, nombreux sont encore celles et ceux qui ne font aucun effort, invoquant en justification quelques « bons » prétextes.

C'est ainsi que l'on trouve en permanence dans les containers destinés au ramassage des ordures ménagères des déchets et autres objets qui n'ont rien à voir avec lesdites ordures comme par exemple : des vêtements, des plastiques, du carton ou du papier, des bouteilles en verre, de la ferraille quand ce ne sont pas du petit électroménager, des pneus, du bois, des déchets verts et même des produits très dangereux comme des batteries, piles électriques, peinture, huiles et produits chimiques.

**Trier, utiliser les déchetteries, c'est favoriser le recyclage et la valorisation des déchets.**

**C'est une raison importante pour limiter l'inflation des prix de l'élimination. C'est également le moyen de bénéficier des aides favorisant le tri sélectif.**

**C'est de surcroît, faire preuve d'un civisme citoyen élémentaire.**

**Alors, mobilisons-nous !**

Cette forme de gestion offre en plus la connaissance exacte de la charge financière de ce secteur d'activité, ce qui constitue un enjeu majeur pour favoriser la prise de décisions des gestionnaires.

A l'analyse des résultats présentés aujourd'hui en avant-première, nous constatons que les tonnages collectés, les charges afférentes au prix des traitements, de la collecte et de l'élimination des déchets **continuent**

**d'augmenter** et cela malgré un souci continu d'optimisation des coûts. Cette évolution constatée au niveau de notre Communauté n'est pas un fait particulier. Ce constat est général dans le pays.

Il s'avère donc nécessaire pour compléter les efforts de la collectivité que toutes et tous se mobilisent pour rechercher et exploiter toutes les niches d'économies possibles.

## 2005 EN QUELQUES CHIFFRES

Ordures ménagères	14 234 tonnes	388 Kgs/habitant/an
Emballages - Papier	643 tonnes	17,5 Kgs/habitant/an
Verre	671 tonnes	18,3 Kgs/habitant/an
Déchetteries	10 821 tonnes	295 Kgs/habitant/an
Encombrants divers	458 tonnes	12,5 Kgs/habitant/an

Tonnage total pour la CCPRO ( 36 684 hab.) : 26 828,59 Tonnes de déchets ;  
Coût total de la dépense (hors investissements) : 3 852 261 €.

Côté recettes, la principale est représentée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères avec 3 089 264 €. Une précision : cette taxe couvre seulement 80 % des dépenses. Le reste est apporté par le budget des villes & le budget principal de la Communauté de Communes.

## LES DÉCHETS: QUE DEVIENNENT-ILS ?

Selon les communes, les ordures ménagères vont soit à l'incinération à Vedène (Bédarrides et Sorgues : 9365 T) soit chez Delta-Déchets à Orange (pour les autres communes de la CCPRO : 4869 T).

Le prix moyen d'une tonne d'OM traitées est de 70,73 € alors que le prix moyen d'élimination de tous les déchets est globalement de 143,5 € la tonne (coût moyen de collecte et de traitement d'une tonne de déchets gérée par la CCPRO), ce qui représente un coût par habitant de 105 €/an. Pour les autres déchets collectés :

Déchets verts	TTC MALO, Orange	Carton	Centre de Tri, Vedène
Gravats	RMB, Sorgues	Verre	Perrier, Vergèze
Ferraille	Valette, Sorgues	Emballage	Centre de Tri, Vedène
Bois	Valfibois, Sorgues	Papier	Centre de Tri, Vedène

Dernière information (fournie par la société ECO-EMBALLAGES), 10 % d'erreurs de tri : par exemple, magazines mélangés avec des ordures ménagères, alourdissent la note de 30 %.

## ÉVOLUTION PRÉVISIBLE

Les directives européennes préconisent une réduction progressive des tonnages à éliminer dans les prochaines années. Quant aux coûts, s'ils ont fortement augmenté au cours de la dernière décennie, une évolution du renchérissement apparaît à présent globalement modérée mais hélas non stabilisée. Tout cela signifie que des efforts devront être

accomplis dans le domaine des collectes sélectives par l'ensemble des acteurs concernés : producteurs de déchets, collectivités, sociétés agréées, habitants, filières de recyclage et de traitements. Des efforts devront également être apportés vis-à-vis de la sensibilisation et de l'information des consommateurs.

**Du pain sur la planche en perspective.**

# VOIRIE & TRAVAUX

Nous l'évoquions lors du précédent numéro, les communes de Bédarrides, Caderousse, Châteauneuf du Pape, Courthézon, Jonquières et Sorgues ont transféré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 à la Communauté de Communes la compétence Voirie. L'objectif recherché étant de réaliser d'importantes économies d'échelle, ce transfert de compétence s'est accompagné du transfert d'agents (46 dont 3 contractuels) et de matériel.

Tous les travaux sont réalisés à la demande des maires et des élus locaux. À la mi-mai 2006, 20 marchés ont été transférés des communes et 47 marchés ont été lancés pour un montant global de 2 633 689 € HT.

Gérer la compétence Voirie signifie être responsable tant de la chaussée, qui permet à chacun de circuler, que des dépendances qui y sont associées telles que : l'éclairage public, les giratoires, les dispositifs permettant l'écoulement des eaux

pluviales, les murs de soutènement, les routes, les trottoirs, les accotements de fossés, les talus ainsi que les arbres d'alignement.

Parmi les travaux de Voirie pilotés par la Communauté, certains sont déjà achevés: le centre ancien à l'entrée de la commune de Caderousse, la rue des Remparts à Sorgues, un rond point CD92 faubourg de Luynes, ainsi que l'aménagement urbain des voies publiques *intra-muros* à Courthézon ...

Parmi les travaux entrepris par les maires pour réhabiliter certaines rues communales, en cours, en projet ou à l'étude, citons : le Boulevard Allende, la place Charles de Gaulle, ainsi que l'ancienne portion de RN7 sur Sorgues, l'aménagement de la Place Carmagnole et du rond-point du Tresquoy sur Châteauneuf du Pape, les aménagements urbains de l'avenue Charles de Gaulle, du Lavoisier, avenue et parking Bombanel à Jonquières, etc...



Giratoire du Château, Châteauneuf du Pape



Parking du Chemin de Lucette, Sorgues



Rue des Remparts rénovée, Sorgues



Giratoire de Luynes, Courthézon



Place Carmagnole, Châteauneuf-du-Pape



Avenue Bombanel rénovée, Jonquières

## LES COMMUNES DE LA CCPRO EN FÊTE

La Communauté soutient une manifestation par commune. En 2006, les festivités concernées sont :

**Les Journées Provençales** de Jonquières, les 20 et 21 mai,

**La Foire aux chevaux** de Bédarrides, le 25 mai,

**Les Festifourires** de Sorgues, du 25 au 30 juin,

**La Fête du Melon** de Caderousse, les 1<sup>er</sup> et 2 juillet,

**La Fête de la Veraison** de Châteauneuf du Pape du 4 au 6 août,

**La Fête d'Automne** de Courthézon, du 2 au 3 septembre.

Par ailleurs, parmi les manifestations importantes sur le territoire de la CCPRO, nous vous présentons l'une d'entre elles, originale : **Le Festi Bike 2006**. Sa 3<sup>ème</sup> édition aura lieu du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

Organisée par le club des « Crapauds de Gigo », rebaptisé les « Crapauds de Rhône et Ouvèze » en partenariat avec la CCPRO, cette manifestation sera le véritable rendez-vous des amateurs de sports de plein air et de sensations fortes. Un week end complet axé autour du VTT sous toutes ses formes, dans le cadre idyllique des vignobles et collines de Courthézon et Châteauneuf du Pape.



Avec l'an dernier plus de 5000 spectateurs, 400 randonneurs, un enduro affichant complet 6 mois avant l'épreuve et deux jours d'animations non-stop, Festi Bike s'annonce comme un des événements, tous sports confondus, à ne pas manquer en Vaucluse !!

Inscriptions : [contact@sportsmedia.fr](mailto:contact@sportsmedia.fr).

Programme sur le site Internet de la CCPRO. [www.ccprou.fr](http://www.ccprou.fr) (rubrique Agenda).



Rue du Mont Ventoux, Sorgues

**Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze**

**CCPRO**

**3, Allée des Romarins**

**BP 50 082**

**84370 Bédarrides**

**Tél. : 04 90 03 01 50**

**Fax : 04 90 01 31 83**

**E-mail : [contact@ccpro.fr](mailto:contact@ccpro.fr)**

**Conception-rédaction :**

**Service Communication CCPRO**

**[www.ccprou.fr](http://www.ccprou.fr)**

